



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

# Sondage sur le marché du travail et de l'emploi 2019

---

RÉSUMÉ



L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a retenu les services de Nanos Research pour mener le Sondage sur le marché du travail et de l'emploi 2019 afin d'obtenir des renseignements clés sur la population active de la profession, par l'entremise des hygiénistes dentaires de partout au Canada.

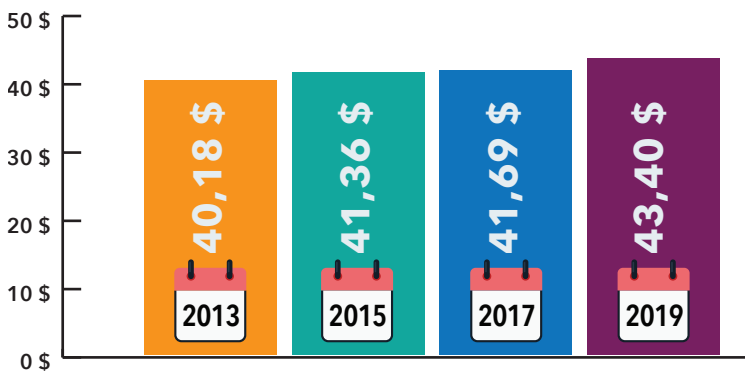
Les réponses au sondage étaient très fortes. Nanos Research a reçu 5 347 questionnaires remplis par le biais d'un site web sécurisé et la promotion du sondage avait été faite par courriel aux membres de l'ACHD, âgés de 18 ans et plus. L'enquête s'est déroulée du 6 mai au 18 juin 2019 et l'analyse et le rapport ont été terminés en septembre 2019.

## Salaire et taux d'emploi

Le taux horaire du premier milieu de travail, signalé par les hygiénistes dentaires, a augmenté de 4,1 % depuis 2017. Le changement de pourcentage de la valeur d'un « panier » de biens et services au cours de la même période était de 4,8 %, tel que déclaré par la Banque du Canada<sup>1</sup>.

### Rémunération

- Le taux horaire moyen signalé pour 2019 est de 43,40 \$, ce qui poursuit la tendance des augmentations graduelles observées dans les années précédentes (41,69 \$ en 2017, 41,36 \$ en 2015, 40,18 \$ en 2013).

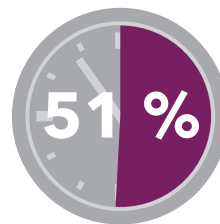


△ Taux horaire moyen

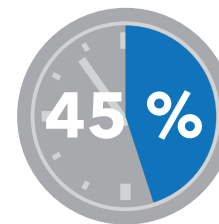
- Le taux horaire moyen signalé du deuxième milieu de travail est de 44,77 \$ (42,56 \$ en 2017), ce qui est légèrement plus élevé que le salaire déclaré pour le premier emploi.
- Conforme aux années précédentes, l'Alberta a le taux horaire le plus élevé, à 55,26 \$. Le Nouveau-Brunswick a le taux horaire le plus bas, à 32,99 \$.

### Heures de travail

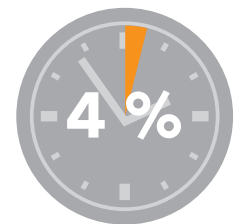
- Le taux de satisfaction des répondants par rapport au nombre d'heures de travail hebdomadaire augmente. En 2019, 73 % des répondants disent travailler autant d'heures qu'ils le souhaitent (71 % en 2017, 65 % en 2015 et en 2013).
- Les répondants de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick signalent des taux plus élevés de satisfaction en matière du nombre d'heures travaillées (cote moyenne de 8,5 sur 10), ce qui est conforme aux conclusions du sondage de 2017.
- 51 % des répondants disent travailler de 31 à 40 heures par semaine, 45 % des répondants disent travailler 30 heures ou moins par semaine, et 4 % disent travailler de 41 à 50 heures par semaine. Ces données correspondent aux conclusions de 2017. En moyenne, les répondants signalent travailler 30 heures par semaine.



travaillent de 31 à 40 heures par semaine



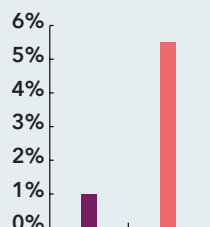
travaillent 30 heures ou moins par semaine



travaillent de 41 à 50 heures par semaine

### Taux de chômage

- Le taux de chômage des répondants est de 1 %, ce qui est nettement inférieur au taux de chômage actuel de 5,5 % au Canada, tel que déclaré par Statistique Canada en juin 2019<sup>2</sup>.



◁ Taux de chômage

■ répondants ■ moyen national

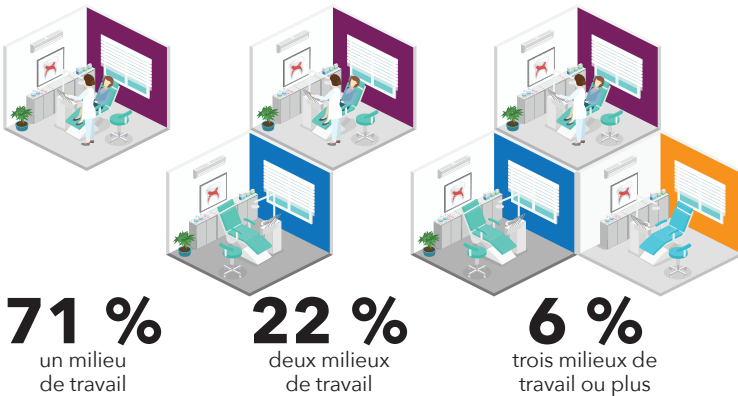
<sup>1</sup> Banque du Canada, <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

<sup>2</sup> Statistics Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190705/dq190705a-fra.htm>

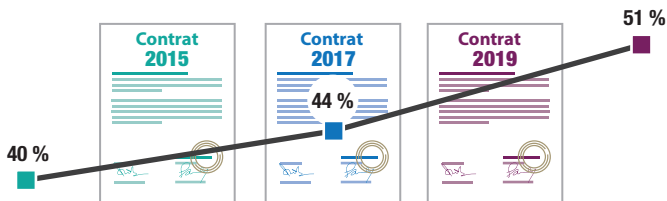
# Milieu de travail et environnement

## Milieu professionnel

- 91 % des répondants disent que leur premier milieu de travail est le cabinet privé, suivi par la santé publique (3 %) et l'éducation (3 %).
- 71 % des répondants signalent travailler à un milieu de travail, ce qui correspond aux données de 2017 (72 %). 22 % des répondants disent travailler à deux milieux de travail, tandis que 6 % disent travailler à trois milieux de travail ou plus.



- Le nombre de répondants qui indiquent avoir des contrats écrits connaît une tendance à la hausse de 40 % en 2015 et de 44 % en 2017, à 51 % en 2019.

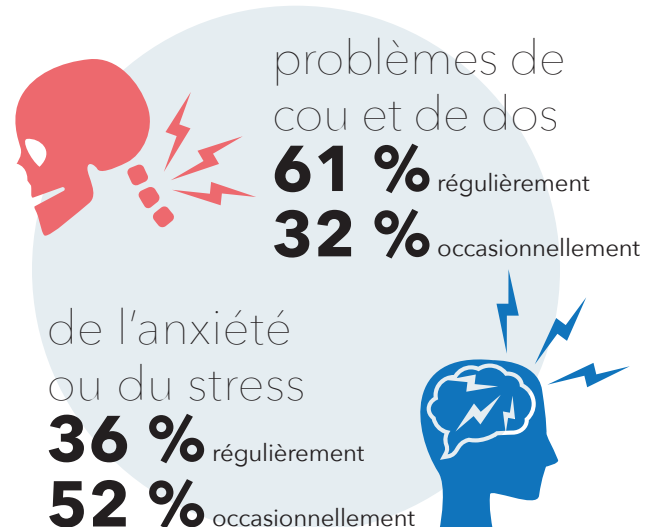


△ Nombre de répondants ayant un contrat écrit

- 42 % des répondants signalent que leur employeur effectue un examen annuel de rendement, conforme aux vagues précédentes du sondage (39 % en 2017, 38 % en 2015 et 34 % en 2013).
- Les répondants signalent qu'ils collaborent le plus fréquemment avec les dentistes (83 %), ensuite avec les denturologistes (29 %) et les médecins (28 %), ce qui correspond aux résultats de 2017.
- Les répondants donnent une note d'accord moyenne de 8,6 sur 10 au sentiment d'être valorisé par leurs clients, de 8,1 au sentiment d'être valorisé par leurs pairs et de 7,4 au sentiment d'être valorisé par leur employeur.
- Les répondants qui travaillent en cabinet dentaire spécialisé signalent le plus souvent travailler en cabinets d'orthodontie (41 %) ou de parodontie (36 %).

- Les répondants sont le plus satisfait des pratiques en matière de lutte contre les infections (85 %), de l'emplacement (74 %), des collègues et du personnel (74 %), et de l'exercice au plein potentiel (73 %).
- 75 % des répondants disent avoir été victimes de douleur liée au travail au cours de la dernière année. Les répondants indiquent le plus souvent avoir de la douleur dans la région du cou (58 % régulièrement, 38 % occasionnellement), aux épaules (55 % régulièrement, 37 % occasionnellement) et au haut du dos (50 % régulièrement, 41 % occasionnellement).
- 23 % des répondants disent avoir été victimes de troubles médicaux liés au travail au cours de la dernière année. Les répondants indiquent le plus souvent avoir des problèmes de cou et de dos (61 % régulièrement, 32 % occasionnellement, respectivement), suivis par de l'anxiété ou du stress (36 % régulièrement, 52 % occasionnellement).

## Troubles médicaux liés au travail (23 % des répondants)



- Les répondants qui fournissent des soins cliniques et qui ne sont pas propriétaires d'un cabinet indépendant disent le plus souvent qu'ils ont le pouvoir décisionnel en matière de la mise en oeuvre des services d'hygiène dentaire (88 %) et de la documentation des diagnostics d'hygiène dentaire (87 %).
- Les répondants révèlent que leur pouvoir décisionnel est le moindre en matière d'effectuer des renvois à d'autres professionnels de la santé (63 %).

### Avantages

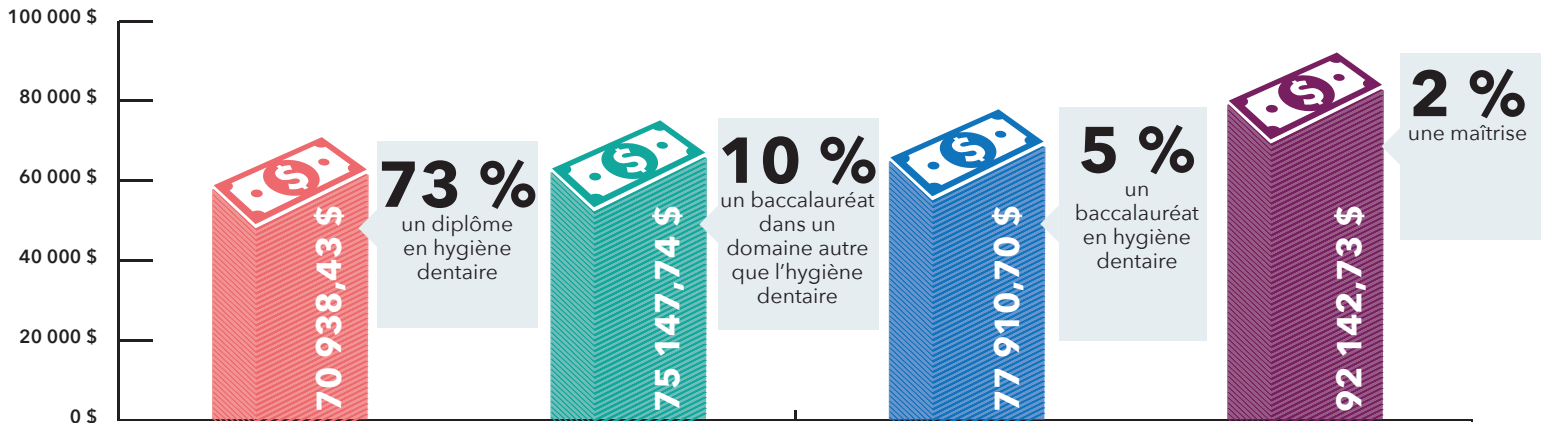
- Les répondants signalent le plus souvent avoir de l'assurance dentaire (58 %), des vacances ou des congés payés (51 %), une allocation pour les uniformes (44 %) et du perfectionnement professionnel (37 %).
- Les avantages que les répondants affirment obtenir le moins souvent comprennent le régime d'épargne-retraite (6 %), le régime de pension (7 %), l'assurance vie et invalidité (12 %) et les congés de maladie (19 %).



△ Les avantages les plus courants

### Formation en hygiène dentaire et revenu annuel moyen (plus de 30 heures par semaine de travail)

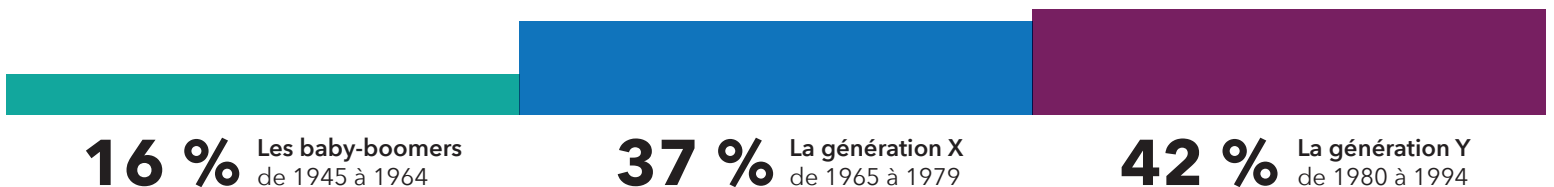
- En matière du plus haut niveau de scolarité en hygiène dentaire atteint, 73 % des répondants signalent avoir un diplôme en hygiène dentaire et gagnent en moyenne 70 938,43 \$.
- La deuxième attestation d'études la plus commune des répondants est le baccalauréat de quatre ans dans un domaine autre que l'hygiène dentaire (10 %), et leur revenu annuel moyen est de 75 147,74 \$.
- La troisième attestation d'études la plus commune des répondants est le baccalauréat de quatre ans en hygiène dentaire (5 %) et leur revenu annuel moyen est de 77 910,70 \$.
- Les répondants titulaires d'une maîtrise (2 %) ont le revenu annuel moyen le plus élevé (92 142,73 \$).



△ Revenu annuel moyen

### Répartition générationnelle

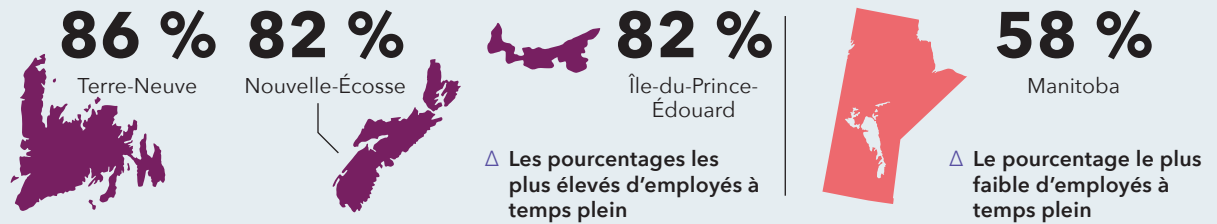
- En 2019, le nombre de répondants de la génération Y a surpassé celui de la génération X pour la première fois. Regroupant les personnes nées entre 1980 et 1994, la génération Y représente 42 % de la population observée. La génération X, regroupant les personnes nées entre 1965 et 1979, en représente 37 %, et les baby-boomers, regroupant les personnes nées entre 1945 et 1964, représentent 16 % de la population observée.



### Écart selon les provinces

- Conforme aux années précédentes de sondage, le salaire horaire le plus élevé est signalé par les hygiénistes dentaires de l'Alberta (55,26 \$) et le salaire horaire le plus bas est celui du Nouveau-Brunswick (32,99 \$).
- Les répondants de Terre-Neuve signalent plus souvent qu'ils travaillent à temps plein en hygiène dentaire (86 %), suivis par ceux de l'Île-du-Prince-Édouard (82 %) et de la Nouvelle-Écosse (82 %). Le Manitoba affiche le taux d'emploi à temps plein le plus bas (58 %) comparativement à d'autres parties du Canada.
- Le Québec a un taux autodéclaré plus élevé d'employés à salaire (41 %) que d'autres parties du pays.
- La Colombie-Britannique (89 %), la Saskatchewan (85 %), le Manitoba (85 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (85 %) ont le taux autodéclaré le plus élevé d'employés qui gagnent un salaire horaire.

Nombre  
d'employés à  
temps plein  
par province



	T.-N.-L. (n=10)	N.-B. (n=109)	N.-É. (n=195)	Î.-P.-É. (n=29)	Qc. (n=27)	Ont. (n=1588)	Man. (n=169)	Sask. (n=159)	Alb. (n=740)	C.B. (n=916)	Le Nord (n=8)
Salaire horaire moyen		32,99 \$	35,12 \$			38,92 \$	42,84 \$	43,38 \$	55,26 \$	46,10 \$	
Salaire horaire médian		32,34 \$	35,00 \$			38,00 \$	42,50 \$	43,05 \$	55,00 \$	46,00 \$	

△ Taux horaire moyen  
Réponses ombragées en raison du faible nombre de répondants

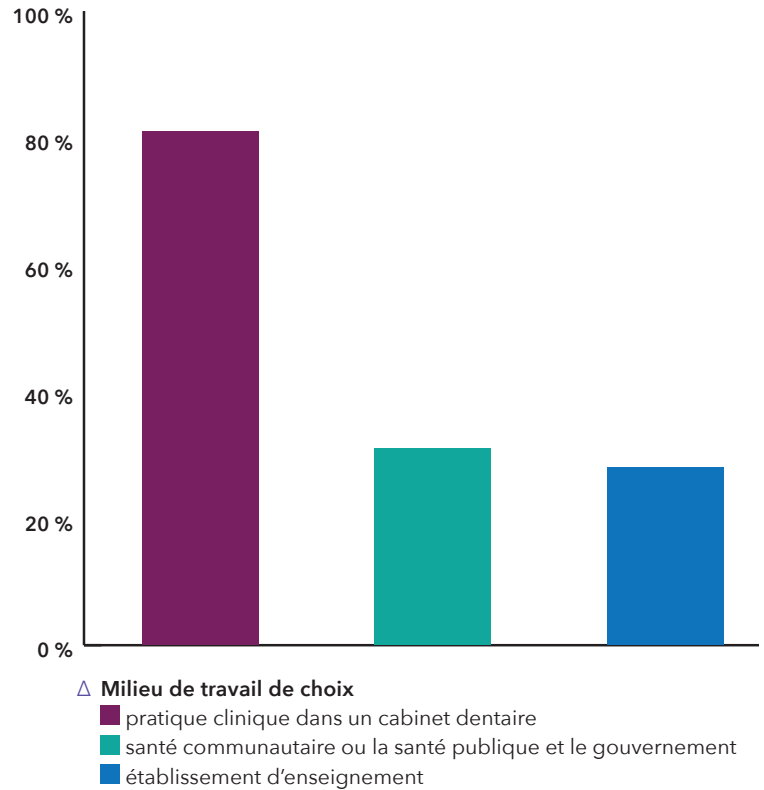
## Propriétaires d'une pratique autonome

- 5 % des répondants signalent qu'ils exercent actuellement à titre d'hygiénistes dentaires autonomes (6 % en 2017, 3 % en 2015). La province qui affiche le nombre le plus élevé d'hygiénistes dentaires en exercice autonome est l'Ontario (7 %).
- En moyenne, les répondants signalent avoir été propriétaires de leur cabinet indépendant pendant cinq ans.
- Les répondants indiquent le plus souvent être propriétaires d'un cabinet indépendant dans un endroit ayant pignon sur rue ou dans un endroit fixe (56 %), suivi par un cabinet mobile (30 %) et l'exercice indépendant en établissement ou en établissement de soins de longue durée (16 %).
- Les répondants disent être très satisfaits de leur exercice indépendant, attribuant une cote de satisfaction de 8,7 sur une échelle de 10 points. Ce taux de satisfaction est principalement attribué à la flexibilité, au contrôle, à la liberté, à l'accès aux clients et à l'autonomie.



## L'avenir

- 53 % des répondants comptent demeurer dans la profession pendant plus de dix ans.
- 4 % des répondants prévoient quitter la profession dans moins de deux ans, ce qui concorde avec les vagues précédentes du sondage (5 % en 2017, 4 % en 2015).
- La retraite est citée le plus fréquemment comme raison pour quitter la profession (64 %).
- Parmi ceux qui prévoient rester plus de deux ans dans la profession, le milieu de travail de choix est la pratique clinique dans un cabinet dentaire (81 %), ensuite la santé communautaire ou la santé publique et le gouvernement (32 %) et l'établissement d'enseignement (28 %).
- Plus de la moitié des répondants (57 %) pensent que l'économie de leur ville ou de leur village demeurera la même au cours de la prochaine année. Dix-sept pour cent (17 %) disent qu'elle va s'améliorer et 7 % disent qu'elle va empirer.



## Conclusion

**Les hygiénistes dentaires sont engagés à préserver, à promouvoir et à améliorer la santé buccodentaire et systémique de tous les Canadiens et les Canadiennes. Les principaux défis que doivent relever les hygiénistes dentaires sont la prestation de soins aux populations les plus vulnérables et l'utilisation du plein potentiel de leur champ d'activités pour offrir les soins appropriés.**

Partout au Canada, il semble y avoir une tendance à la hausse en matière de salaire, une augmentation du nombre d'hygiénistes dentaires ayant des contrats écrits et qui reçoivent un examen annuel de rendement, et un marché du travail plus positif, avec seulement 1 % de taux de chômage. Le sondage présente une hausse du nombre de répondants qui travaillent à temps plein en hygiène dentaire.

Les hygiénistes dentaires continuent de se sentir grandement valorisés par leurs clients, ce qui reflète peut-être que la reconnaissance de la population en matière du rôle des hygiénistes dentaires à titre de prestataires de soins de santé primaires est en croissance. L'ACHD continuera à sensibiliser la population à la profession d'hygiéniste dentaire et à militer auprès des intervenants et à discuter avec eux pour que l'accès aux soins de santé buccodentaire de tous les Canadiens et Canadiennes soit amélioré.



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122, rue Wellington Ouest  
Ottawa (ON) K1Y 2Y7  
1-800-267-5235  
info@achd.ca  
www.achd.ca